



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Mazars
Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labège
France
France

IGE+XAO S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2021
IGE+XAO S.A.
16, boulevard Deodat de Sévérac - 31770 Colomiers



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Mazars
Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labège
France
France

IGE+XAO S.A.

Siège social : 16, boulevard Deodat de Sévérac - 31770 Colomiers
Capital social : €. 5.021.866,85

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société IGE+XAO S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IGE+XAO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 36,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et se décompose en 12,5 millions d'euros sur les « logiciels et développements », intégrant notamment les ventes de licences et la facturation du développement de fonctionnalités effectuées à la demande du client sur des produits du groupe, 4,7 millions d'euros sur les « abonnements », intégrant les redevances acquises au titre de l'octroi de licences, 14,5 millions d'euros sur les prestations de maintenance et de 4,5 millions d'euros sur les prestations de conseil et de formation.

Comme indiqué dans le paragraphe « chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes » de la note 2.6 de l'annexe aux comptes consolidés :

- le chiffre d'affaires issu des ventes de licences est principalement composé de redevances acquises au titre de l'octroi de licences de logiciels. Le chiffre d'affaires de licence conférant un droit d'utilisation au client est comptabilisé intégralement à la date à laquelle le client est en mesure d'utiliser la licence ;
- le chiffre d'affaires issu de la vente de développements est principalement reconnu sur la base de récapitulatifs d'activités établis en accord avec le client lorsque les prestations sont rendues ;
- le chiffre d'affaires issu de la vente des prestations de maintenance est reconnu selon la méthode linéaire sur la durée du contrat ;
- le chiffre d'affaires issu des prestations de formation et de services est reconnu lorsque les prestations sont rendues.

Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires constituait un point clé de l'audit compte tenu de la diversité des prestations contractuelles fournies par le Groupe à ses clients.

Notre réponse

Notre approche d'audit sur la reconnaissance du chiffre d'affaires inclut à la fois des tests sur le contrôle interne et des contrôles de substances sur les comptes en eux-mêmes.

Nos travaux relatifs au contrôle interne ont notamment porté sur le processus de facturation et de comptabilisation du chiffre d'affaires. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par le Groupe et testé les contrôles clés identifiés, notamment ceux portant sur la réalisation et la facturation des prestations contractuelles au titre de la vente de logiciels, des prestations de développements et de formation, ainsi que ceux relatifs à la constatation des prestations de maintenance.

Nos contrôles de substances ont notamment consisté à :

- réaliser un rapprochement entre revenus constatés et encaissements enregistrés ;
- analyser, par sondage sur un échantillon de transactions, le respect des critères de comptabilisation des prestations facturées en fonction de leur nature ;
- tester, par sondage sur un échantillon de transactions, la réalité des prestations facturées notamment en s'appuyant sur des documents matérialisant l'acceptation du client des services fournis par le Groupe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société IGE+XAO S.A. par l'Assemblée générale du 25 janvier 2008 pour le cabinet KPMG S.A. et du 27 janvier 2017 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2021, le cabinet KPMG était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 5^{ème} année.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Toulouse-Labège, le 11 mars 2022

KPMG S.A.

Labège, le 11 mars 2022

Mazars

Christian Libéros
Associé

Hervé Kernéis
Associé

II. Comptes annuels consolidés

A. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ecarts d'acquisition (Note 3.1)	2 777	2 777
Immobilisations incorporelles (Note 3.2)	1 103	1 023
Immobilisations corporelles (Note 2.1)	3 089	3 221
Impôts différés actifs (Note 8.4)	1 107	1 032
Titres mis en équivalence (Note 4)	288	241
Autres actifs non courants (Note 6.1)	161	160
Total actifs non courants	8 526	8 454
Clients et comptes rattachés (Note 2.2)	10 923	8 092
Créances d'impôt (Note 8.3)	2 497	2 116
Autres actifs courants (Note 2.3)	2 045	1 496
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 6.2)	54 143	49 199
Total actifs courants	69 607	60 903
Total actif	78 133	69 357
Passif (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital (Note 5)	5 022	5 022
Primes liées au capital	1 911	1 911
Résultats non distribués	49 457	41 619
Ecarts de conversion	-254	-279
Total des capitaux propres du Groupe	56 135	48 273
Participations ne donnant pas le contrôle	834	791
Total Capitaux propres	56 969	49 064
Avantages au personnel (Note 9.5)	1 877	1 734
Dettes financières – part à long terme (Note 6.3)	1 461	1 113
Produits constatés d'avance – part à long terme (Note 2.5)	-	-
Impôts différés passifs (Note 8.4)	53	60
Autres passifs non courants (Notes 2.4)	384	404
Total passifs non courants	3 775	3 311
Dettes fournisseurs	810	1 839
Personnel et comptes rattachés	3 309	3 143
Produits constatés d'avance (Note 2.5)	9 016	8 500
Autres dettes : part à court terme	535	834
Dettes d'impôts (Note 8)	457	1 101
Dettes fiscales	2 769	1 142
Charges à payer et autres passifs courants	493	422
Total passif courants	17 389	16 982
Total capitaux propres et passifs	78 133	69 357

B. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)	31 décembre 2021 12 mois	31 décembre 2020 12 mois
Chiffre d'affaires (Note 2.6)	36 358	32 676
Autres produits d'exploitation (Note 2.8)	779	840
Produits des activités ordinaires	37 137	33 516
Autres services extérieurs	(7 190)	(5 529)
Charges de personnel (Note 9.2)	(17 183)	(14 960)
Impôts et taxes	(307)	(524)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 814)	(1 725)
Autres produits et charges opérationnels	(11)	(154)
Charges d'exploitation	(26 505)	(22 892)
Résultat opérationnel courant (Note 2.7)	10 632	10 624
Autres produits et charges opérationnels	-	-
Résultat opérationnel	10 632	10 624
Coût de l'endettement financier (Note 6.4)	(56)	(52)
Produits financiers (Note 6.4)	74	99
Charges financières (Note 6.4)	(92)	(108)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	10 557	10 565
Impôts exigibles et différés (Note 8)	(2 636)	(2 548)
QP de résultat dû aux résultats des sociétés associées (Note 4)	71	31
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 992	8 049
attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres de la société mère	7 897	7 984
participations ne donnant pas le contrôle	95	65
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions propres	1 299 947	1 300 379
Résultat net de base par action en EUR	6,08	6,14

C. Etat du résultat global

Etat du résultat global (en milliers d'euros)	31 décembre 2021 (12 mois)	31 décembre 2020 (12 mois)
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 992	8 049
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(76)	2
Profits (pertes) actuariels sur IDR avec effet ID	(53)	2
Autres éléments	(23)	-
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat	38	(154)
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	38	(154)
Autres éléments du résultat global net d'impôt	(38)	(152)
Résultat global de la période	<u>7 953</u>	<u>7 897</u>
Attribuables aux :		
- porteurs de capitaux propres de la Société	7 864	7 832
- Participations ne donnant pas le contrôle	90	65
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	<u>7 953</u>	<u>7 897</u>

D. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital et primes d'émission	Ecarts de conversion	Réserves consolidées y compris résultat	Capitaux propres - part du Groupe -	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 19	7 207	(135)	33 615	40 687	737	41 424
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	-	(154)	7 997	7 843	54	7 897
Impact du retraitement des actions propres	-	-	(257)	(257)	-	(257)
Autres	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 20	7 207	(289)	41 355	48 273	791	49 064
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	0	-	-	0	-	0
Distribution de dividendes	-	-	-	0	(47)	(47)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	-	35	7 826	7 864	90	7 953
Impact du retraitement des actions propres	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 21	7 207	(254)	49 181	56 135	834	56 969

E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Flux de trésorerie générés par l'activité :		
Résultat net part du Groupe	7 897	7 984
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :		
Part des participations ne donnant pas le contrôle	95	65
Amortissements et provisions nettes des reprises	1 527	1 365
QP dans le résultat et dividendes reçus des sociétés MEE	(71)	(31)
Elimination des résultats de cession nette	-	149
Variation des actifs et passifs courants :	(3157)	1 558
Flux net de trésorerie générés par l'activité	6 291	11 090
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(495)	(430)
Cessions d'immobilisations corporelles	-	-
Acquisition des immobilisations financières	-	2
Cessions des immobilisations financières	-	-
Variation sur avances consenties	-	17
Trésorerie sur variation de périmètre	(0)	-
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(496)	(411)
Dividendes versés	(45)	-
Remboursements d'emprunts	(858)	(872)
Rachat d'actions propres	-	(258)
Intérêts financiers nets versés	-	9
Autres	-	-
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(904)	(1 121)
Variation de trésorerie brute	4 892	9 559
Incidences des variations de taux de change	52	(162)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	4 944	9 397
Trésorerie en début d'exercice	49 199	39 802
Trésorerie en fin d'exercice	54 143	49 199
Variation de trésorerie nette	4 944	9 397

F. Description des activités du Groupe

Le Groupe IGE+XAO conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO), de gestion du cycle de vie "Product Lifecycle Management" (PLM) et de simulation, dédiée à l'électricité. Ces logiciels ont été élaborés pour aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique de tout type d'installation. Ce type de CAO/PLM est appelé "CAO/PLM Electrique". Outre le développement et la vente de logiciels, le Groupe réalise des prestations de services, d'assistance et de formation auprès de ses clients.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris.

G. Principaux événements de la période

GESTION DES CONSEQUENCES DE LA PANDEMIE

Compte tenu de l'épidémie Covid-19 qui perdure au niveau mondial, IGE+XAO a maintenu les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et protéger leur santé ; le personnel de toutes les sociétés du Groupe d'IGE+XAO ainsi que les personnes en relation avec IGE+XAO ont été invités à poursuivre les préconisations nationales en termes de mesures d'hygiène et de respect des gestes barrières. Le télétravail a progressivement été généralisé et appliqué à raison de 3 jours par semaine et par salarié fin 2021. Les moyens de communication téléphoniques et digitaux sont aujourd'hui communément utilisés. L'ensemble de ces mesures a permis un retour quasi normal de l'activité du Groupe.

Dans ce contexte, l'Assemblée Générale Annuelle Mixte de la Société s'est de nouveau tenue à huis clos par visio-conférence en 2021.

A la date de la publication des comptes annuels, la Société estime qu'il n'y a pas d'évolution majeure qu'il conviendrait de divulguer concernant les impacts de cette pandémie pour le Groupe.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE INITIEE PAR SCHNEIDER ELECTRIC

L'ambition de Schneider Electric est de positionner IGE+XAO comme une entité purement opérationnelle de sa Division Logiciels de Gestion de l'Energie. Afin de mettre en œuvre cette stratégie, Schneider Electric doit détenir 100% des actions d'IGE+XAO.

Dans cette optique, le 20 juillet 2021, après trois ans de participation majoritaire dans IGE+XAO, Schneider Electric, a annoncé son intention de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée en numéraire sur les actions IGE+XAO qu'elle ne détenait pas directement ou indirectement, soit environ 31,9% du capital social de cette dernière, au prix de 260 euros par action.

Au terme de cette opération, initiée début novembre 2021, Schneider Electric a annoncé, par communiqué de presse en date du 29 novembre 2021, détenir 83,93% du capital social d'IGE+XAO et envisager de fusionner IGE+XAO au sein de Schneider Electric.

La fusion d'IGE+XAO dans Schneider Electric devrait être approuvée début mai 2022 par les assemblées générales annuelles des actionnaires d'IGE+XAO et de Schneider Electric.

CONTROLES SOCIAUX

La Société I.G.E. SA a fait l'objet d'un avis de vérification reçu le 14 décembre 2020 portant sur la période du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2019 et sur l'ensemble des dépenses engagées au titre des années 2017, 2018 et 2019 ainsi que sur les déclarations CIR déposées en 2018, 2019 et 2020. Les contrôles se sont déroulés du 13 janvier au premier décembre 2021 avec l'assistance d'une brigade de vérification des comptabilités informatisées. Le 10 décembre 2021, la Société a reçu une proposition de rectification de 8 K€ et 15 K€ portant respectivement sur les exercices 2017/2018 et 2019 et se rapportant à la déductibilité des provisions pour clients douteux. Les autres points examinés n'ont fait l'objet ni d'une rectification ni d'un rappel à la loi.

La Société IGE+X.A.O SA a fait l'objet d'un avis de vérification portant sur l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au titre des exercices

ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019. A la demande de l'organisme de recouvrement, la date de début d'intervention fixant le délai de trois mois maximums entre la date de l'avis initial et celle de la lettre d'observations finale a été reportée au 23 janvier 2021. Une lettre d'observations a été reçue en avril 2021 proposant un montant de rectifications non significatif.

LANCEMENT D'UN NOUVEL ERP

Le Groupe a migré son système interne de gestion administratif des ventes pour l'ensemble des filiales et sa comptabilité pour les sociétés françaises vers l'ERP X3 de Sage en date du 1^{er} janvier 2021. Ce lancement a induit un accroissement technique de l'encours client non totalement résorbé en fin d'exercice.

AUTRES

La filiale malgache a épuisé les voies de recours liées à un redressement fiscal s'élevant à 280 000 euros et portant sur du formalisme administratif. Le risque attaché au redressement fiscal fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés pour un montant de 106 000 euros depuis le 31 juillet 2018.

H. Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe IGE+XAO clos au 31 décembre 2021 sont établis conformément au référentiel International Financial Reporting Standards (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le Conseil d'Administration a arrêté le 16 février 2022 les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 4 mai 2022.

Les états financiers consolidés du Groupe IGE+XAO contiennent les comptes de la société IGE+XAO SA ainsi que ceux de ses filiales. Les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre de chaque année.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux comptes des filiales dont le Groupe détient le contrôle. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir sur une entité, est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Selon la méthode de l'intégration globale, les soldes et transactions intragroupes sont éliminés. Les comptes des sociétés associées, pour lesquelles le groupe ne détient pas le contrôle mais sur lesquelles il exerce une influence notable, sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 1. — Principes comptables généraux

1.1 — Impact des nouvelles normes comptables

L'application sur la période des nouvelles normes et interprétations suivantes n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021 :

- Prolongation de la mesure de simplification IFRS 16 pour les aménagements de loyers dus à l'origine jusqu'au 30 juin 2022
- Modifications d'IFRS 4 – Prolongation de l'exemption temporaire d'IFRS 9
- Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2
- Modifications d'IFRS 16 – Aménagements de loyers au-delà du 30 juin 2021 et décision sur la TVA non récupérable sur les loyers
- Décision de l'IFRIC sur IAS 1 et 7 Accord de financement de la chaîne logistique et sur IFRS 7 et 9 Reverse factoring ou affacturage inversé
- Décision de l'IFRIC sur IAS 38 - Coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a service)

- Décision de l'IFRIC sur IAS 19 - Attribution des avantages aux périodes de service
- Décision de l'IFRIC sur IFRS 9 - Couverture de la variabilité des flux de trésorerie due au taux d'intérêt réel.

Le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2021 :

- Normes adoptées par l'Union européenne :
 - ✓ Modification d'IFRS 3 – Références au cadre conceptuel
 - ✓ Modification d'IAS 37 – Contrats déficitaires et coûts d'exécution d'un contrat
 - ✓ Modification d'IAS 16 – Revenus pré-utilisation d'un actif corporel
- Normes non adoptées par l'Union européenne :
 - ✓ Modifications d'IAS12 _ Impôts différés liés aux actifs et passifs issus d'une transaction unique

A ce stade de l'analyse, le Groupe n'attend aucun impact matériel des normes non applicables au 31 décembre 2021 sur ses états financiers consolidés.

Les autres principes et méthodes comptables adoptés dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés établis au 31 décembre 2020.

1.2 — Périmètre de consolidation

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (monnaie locale)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	(1)
IGE+XAO au 31 décembre 2021							
IGE+XAO	SA	338 514 987	5021866,85 EUR	Colomiers (31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 EUR	Colomiers (31)	99,10%	99,10%	IG
EHMS	SAS	492 213 384	430 000 EUR	Colomiers (31)	50,00%	50,00%	MEE
S2E Consulting	SAS	494 083 496	100 000 EUR	Blagnac (31)	46,90%	49,90%	MEE
PROSYST	SAS	433 683 216	1 006 490 EUR	Templemars (59)	80,00%	80,00%	IG
IGE+XAO Allemagne*	GmbH	-	25 000 EUR	Mönchengladbach (Allemagne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	-	438 174 BGN	Sofia (Bulgarie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Belgium	SPRL	-	18 600 EUR	Bruxelles (Belgique)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Do Brasil	Ltda	-	600 000 BRL	San Jose de Campos (Brésil)	100,00%	100,00%	IG
CAE Development	ApS	-	125 000 DKK	Birkerod (Danemark)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Chine**	Ltd.	-	100 000 USD	Nanjing (Chine)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Grèce****	IKE	-	50 000 EUR	Thessalonique (Grèce)	99,00%	99,00%	IG
IGE+XAO Iberica	SL	-	3 005 EUR	Madrid (Espagne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO India	Private Ltd	-	100 000 INR	Bangalore (India)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Italie	SRL	-	36 400 EUR	Bergamo (Italie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Madagascar	SARL	-	50 000 000MGA	Antananarivo (Madagascar)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Maroc	SARL	-	400 000 MAD	Casablanca (Maroc)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	-	18 151 €	Hoensbroek (Pays-Bas)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Nordic	A/S	-	500 000 DKK	Birkerod (Danemark)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	-	100 CAD	Montréal (Canada)	99,90%	99,90%	IG
IGE+XAO Pologne	Ltd	-	1 100 000 PLN	Cracovie (Pologne)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Switzerland	GmbH	-	20 000 CHF	Biel/Bienne (Suisse)	100,00%	100,00%	IG

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (monnaie locale)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	(1)
IGE+XAO au 31 décembre 2021							
IGE+XAO Tunisie	SARL	-	20 000 TND	Tunis (Tunisie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO Turquie***	Ltd	-	60 000 TRY	Istanbul (Turquie)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO UK	Ltd	-	100 GBP	Croft (Angleterre)	100,00%	100,00%	IG
IGE+XAO USA	Inc	-	10 USD	Dover (USA)	100,00%	100,00%	IG

(1) IG : Intégration Globale

* I.G.E + X.A.O. Software Vertriebs GmbH

** IGE+XAO Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co. Ltd.

*** IGE-XAO Yazilim Dagitim Limited Şirketi

**** IGE+XAO Hellas IKE (IGE+XAO ΕΛΛΑΣ ΙΚΕ)

1.3 — Estimations de la Direction du Groupe

L'établissement des comptes consolidés, conformément au référentiel IFRS, exige que la Direction du Groupe retienne des hypothèses et fasse des estimations qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice ainsi que sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés. Ces estimations sont effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers. Les domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont significatives au regard des états financiers du Groupe incluent principalement l'estimation de la valeur recouvrable du goodwill, la détermination de la juste valeur et de la durée d'utilité des actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises, l'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôts différés. Les résultats réels de ces transactions peuvent être différents de ceux issus des estimations de la Direction du Groupe.

1.4 — Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les comptes de bilan au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Note 2. — Eléments relatifs à l'exploitation

Principes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens financés par des contrats de location sont comptabilisés à l'actif du bilan en Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location. La dette correspondante est inscrite au passif en Dettes financières de location.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées et donc leurs durées d'amortissement sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes: 4 ans pour le matériel, 10 ans pour le mobilier et les agencements, 20 ans pour les constructions.

Les aménagements sont amortis sur la plus courte durée de vie de l'actif ou la durée restante du contrat de location.

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Droits d'utilisation

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie, entrent dans le champ d'application de la norme IFRS16.

Les sociétés locataires reconnaissent à l'actif du bilan, sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette de loyer, tous les contrats de location quelle que soit leur nature, location simple ou location financement.

Le droit d'utilisation déterminé à l'origine comprend la dette de location initiale, les coûts directs initiaux et les éventuelles obligations de rénover l'actif, diminués des avantages accordés par le bailleur. Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat. Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel et les charges d'intérêts dans le résultat financier. Dans le tableau de flux de trésorerie, le remboursement du principal de l'obligation locative et les intérêts payés sont présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Actifs au titre du droit d'utilisation :

Les actifs inscrits en immobilisations corporelles liés aux droits d'utilisation représentent essentiellement le droit d'utilisation des bureaux qui abritent les activités opérationnelles du Groupe ainsi que les véhicules de société. Le passif afférent est inscrit en dettes financières au bilan. Il se rapporte aux dettes de loyers à plus et moins d'un an.

Le Groupe comptabilise les actifs liés au droit d'utilisation à la date de début du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible). Le coût des actifs liés au droit d'utilisation comprend le montant des passifs liés aux contrats de location, des coûts directs initiaux engagés et des paiements de location versés à la date de prise d'effet ou avant, moins les incitations à la location reçues. Ils sont reconnus au sein des immobilisations corporelles, à l'actif du bilan.

À moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain de devenir propriétaire de l'actif loué à la fin de la durée du contrat de location, les actifs de droit d'utilisation comptabilisés sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile estimée de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location. Les actifs liés au droit d'utilisation sont sujets à dépréciation.

La durée des contrats du Groupe varie selon les zones géographiques. Les contrats immobiliers présentent des durées variables en fonction des pays et des réglementations locales. Les véhicules sont généralement l'objet de contrats entre 3 et 6 ans. Dans certaines zones géographiques, les contrats immobiliers du Groupe offrent des options unilatérales de résiliation de contrats (notamment en France avec les baux commerciaux dits 3-6-9). En application de la recommandation de l'IFRIC, selon une analyse au cas par cas et sur la base de l'expérience et de la stratégie de la direction du Groupe, la Direction financière détermine la durée la plus probable pour effectuer les calculs. La durée choisie est en général la durée exécutoire des contrats immobiliers.

Les créances Clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Provision pour dépréciation des comptes clients

La provision pour dépréciation des comptes clients reflète la meilleure estimation par le Groupe du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte d'une part l'historique des difficultés financières du débiteur, d'autre part le niveau de pertes attendues du portefeuille clients établi en fonction des statistiques passées dès l'initiation de la créance, l'analyse statistique des pertes par pays, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

Provision pour risques et charges

Les sociétés du Groupe sont impliquées dans des litiges généralement liés à leurs activités courantes. Il est parfois difficile d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera à la charge des sociétés. Une provision est comptabilisée en tant que passif lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé de manière fiable, sera nécessaire pour éteindre les obligations actuelles (légales, contractuelles ou implicites) du Groupe résultant d'événements passés. Si le montant ne peut être estimé de manière suffisamment fiable ou s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, les passifs éventuels correspondants sont présentés dans les notes aux comptes consolidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'IGE+XAO provient d'une part des licences d'utilisation de logiciels vendues seules, des contrats à renouvellement périodique incluant des services de maintenance seuls - mises à jour et support technique – et des contrats de services incluant des droits d'utilisation et des services de maintenance et d'autre part d'autres ventes de services correspondant aux développements de fonctionnalités supplémentaires sur les produits standards, à des prestations de services ponctuelles (formation, support technique et autres) ainsi qu'à des ventes de droits d'utilisation sur base de données. Le chiffre d'affaires est présenté net des impôts et taxes collectés auprès des clients et reversés aux autorités gouvernementales.

Les licences commercialisées sont des licences fonctionnelles. Elles ne répondent pas à au moins un des trois critères caractérisant une licence dynamique au sens de la norme IFRS15. Elles donnent au client le droit d'utiliser la propriété intellectuelle des logiciels à la date d'attribution de la licence. Elles correspondent à des licences statiques. Vendues seules, leur chiffre d'affaires est reconnu à la date de transfert des codes d'activation au client.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de maintenance correspond aux redevances associées à la vente des mises à jour périodiques des produits lorsqu'elles sont disponibles ainsi qu'à la mise à disposition du client d'un service d'assistance technique. L'interdépendance des promesses conduit à reconnaître une obligation de performance unique de type stand-by et un revenu unique du contrat.

Les contrats de location à éléments multiples associent licence et services de maintenance. On distingue les contrats au sein desquels la licence et la prestation de maintenance sont identifiées de façon séparée distinctes et pour lesquels les services de maintenance peuvent être exclus sur option du client pour être souscrits ou pas dans un contrat optionnel distinct et les contrats au sein desquels la licence et la prestation de maintenance constituent un contrat unique portant un prix de vente unique. Dans ce dernier cas, le client n'a pas l'option de refuser un des services offerts dans le contrat à éléments multiples, il commande un service unique. L'interdépendance des promesses conduit alors à reconnaître une obligation de performance unique de type stand-by et un revenu unique du contrat.

Les contrats de maintenance et les contrats de location à éléments multiples peuvent être renouvelés par le client par tacite reconduction ou par nouvelle commande au terme de chaque durée fixée initialement, soit en général 12 mois. Les chiffres d'affaires des contrats de maintenance sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires des contrats à éléments multiples sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat lorsque les éléments sont considérés comme interdépendants et selon la nature des deux obligations de performance distinctes du contrat (licence et services de maintenance) dans le cas contraire.

Les contrats de maintenance et les contrats à éléments multiples sont payés par les clients en général en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des ventes de développement de fonctionnalités effectuées à la demande du client sur des produits standards est comptabilisé à l'avancement, sur la base des récapitulatifs d'activités.

Le chiffre d'affaires des prestations de services et autres comprend principalement des honoraires de conseil, d'assistance technique et de formation. Le chiffre d'affaires de ces services est comptabilisé lorsque les services sont rendus, le client bénéficiant des avantages au fur et à mesure de la performance du Groupe.

Le chiffre d'affaires des prestations qui donnent droit d'utiliser des données est comptabilisé à la date de transfert des codes d'accès au client.

Résultat opérationnel

Il se calcule à partir du résultat d'exploitation et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs ainsi que les éléments relatifs à des produits et charges opérationnels bien identifiés, non récurrents.

2.1 — Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)	Constructions	Droits d'utilisation relatifs aux contrat de location	Installations techniques, matériel et outillage	Autres Immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	155	2 393	181	1 194	3 923
Acquisitions	-	437	75	166	678
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	(20)	(587)	(607)
Dotation de la période	(20)	(913)	(88)	(340)	(1 361)
Reprise de la période	-	-	20	587	607
Reclassements	-	(37)	38	-	1
Effet de conversion	-	(12)	(7)	(1)	(20)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	135	1 868	199	1 019	3 221
Acquisitions	-	876	88	134	1 098
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	(22)	(2)	(24)
Dotation de la période	(15)	(835)	(89)	(301)	(1 239)
Reprise de la période	-	-	22	2	24
Reclassements	-	-	-	-	0
Effet de conversion	8	2	0	-	10
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	128	1 912	197	852	3 089

Les autres immobilisations corporelles correspondent principalement au parc informatique du Groupe.

Les droits d'utilisation au 31 décembre 2021 se présentent ainsi :

Droits d'utilisation	Constructions	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	2 069	324	2 393
Acquisitions	144	293	437
Variation de périmètre	-	-	-
Cessions	-	-	-
Dotations de la période	(603)	(310)	(913)
Reprise de la période	-	-	-
Reclassements	(149)	112	(37)
Effet de conversion	(4)	(8)	(12)
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	1 457	411	1 868
Acquisitions	683	194	876
Variation de périmètre	-	-	-
Cessions	-	-	-
Dotations de la période	(584)	(251)	(835)
Reprise de la période	-	-	-
Reclassements	-	-	-
Effet de conversion	6	(4)	2
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	1 561	350	1 912

2.2 — Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés se présente de la façon suivante :

Clients et comptes rattachés (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients et comptes rattachés bruts	11 966	8 845
Provision pour dépréciation	(1 043)	(753)
Clients et comptes rattachés nets	10 293	8 092

La provision pour dépréciation clients évolue de la façon suivante sur la période :

Provision pour dépréciation (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Provision à la date d'ouverture	753	709
Dotations de la période	354	221
Reprises utilisées en cours de période	(48)	(135)
Reprises non utilisées en cours de période	(16)	(33)
Reclassements	-	(6)
Variation de change	-	(3)
Provision à la date de clôture	1 043	753

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an. Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance. Le Groupe ne recourt pas à une couverture d'assurance sur ses filiales. Le niveau de provisionnement s'établit à 9% des créances brutes à fin 2021.

2.3 — Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit:

Autres actifs courants (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Stock et en-cours	155	157
Avances et acomptes	30	18
Créances sociales	36	31
Créances fiscales hors IS	1 077	734
Charges constatées d'avance	643	460
Autres	104	96
Total	2 045	1 496

2.4 — Autres passifs non courants

Ce poste s'analyse comme suit :

Autres passifs non courants (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Provision pour litiges	250	250
Autres provisions	134	154
Total	384	404

La Direction d'IGE+XAO, après consultation de ses avocats et conseillers, estime, compte tenu de la situation des faits à ce jour, que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations du Groupe, autre que celle déjà enregistrée au 31 décembre 2021 sous forme de provision.

Les variations de provision de la période s'analysent comme suit :

	(en milliers d'euros)
Provision au 31 décembre 2019	404
Dotations	150
Reprises utilisées	-
Reprises non utilisées	(150)
Transfert	-
Variation de change	-
Provision au 31 décembre 2020	404
Dotations	25
Reprises utilisées	(45)
Reprises non utilisées	-
Transfert	-
Variation de change	-
Provision au 31 décembre 2021	384

2.5 — Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les passifs courants s'élèvent à 9,0M€ au 31 décembre 2021, 8,5 M€ au 31 décembre 2020 et 6,9 M€ au 31 décembre 2019. Ils correspondent à la part des contrats de maintenance non encore reconnue en chiffre d'affaires.

2.6 — Chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes

La présentation du chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes a été reconsidérée en fonction de l'évolution des modes de vente. Les prestations de développement ont été reclassées en

Autres services. Les ventes de contrats de maintenance et de contrats à éléments multiples sont présentées sur la ligne Contrats récurrents.

31 décembre 2021 12 mois (en milliers d'euros)	Europe	Amérique	Asie	Moyen-Orient	Total
Logiciels et développement	11 425	402	538	127	12 492
Abonnements	4 601	53	33	4	4 692
Maintenance	14 275	302	37	50	14 664
Formation et autres services	4 419	45	45	4	4 513
Total	34 721	802	653	185	36 360

31 décembre 2020 12 mois (en milliers d'euros)	Europe	Amérique	Asie	Moyen-Orient	Total
Logiciels et développement	8 490	241	502	85	9 317
Abonnements	4 065	35	32	5	4 137
Maintenance	14 174	253	40	55	14 522
Formation et autres services	4 608	45	45	2	4 700
Total	31 337	575	618	146	32 676

La répartition du chiffre d'affaires détaillée ci-avant n'est pas liée à la notion de segment d'activité telle que décrite dans la note 2.7.

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle du Groupe qui enregistre la transaction et non pas en fonction de la zone géographique du client utilisateur final. Ainsi, le chiffre d'affaires des zones Amérique et Asie n'est pas pleinement représentatif de l'activité des sociétés du Groupe sur ces continents, qui est dans les faits plus élevée.

Le chiffre d'affaires logiciels se compose des revenus issus des licences vendues seules et des mises à jour de produits non couverts par des services de maintenance.

Le chiffre d'affaires des Contrats récurrents se compose des revenus des contrats de maintenance et des revenus des contrats à éléments multiples.

2.7 — Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, la Société reconnaît dans ses comptes consolidés un unique secteur d'activité. Il correspond à celui pour lequel des informations financières isolées sont disponibles et pour lequel les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société en vue d'évaluer sa performance et de décider de l'affectation des ressources.

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 décembre 2021 12 mois	31 décembre 2020 12 mois
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	24 351	21 915
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	12 007	10 761
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	36 358	32 676
Résultat opérationnel courant contributif	Sociétés françaises	6 504	6 582
Résultat opérationnel courant contributif	Sociétés étrangères	4 128	4 014
Résultat opérationnel courant contributif	Groupe	10 632	10 596

(en milliers d'euros)	Zones Géographiques	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs non courants sectoriels	Sociétés françaises	5 483	5 645
Actifs non courants sectoriels	Sociétés étrangères	3 043	2 686
Actifs non courants sectoriels consolidés	Groupe	8 256	8 331

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Investissements	Sociétés françaises	893	674
Investissements	Sociétés étrangères	225	193
Investissements	Groupe	1 118	867
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés françaises	1 486	1 354
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés étrangères	327	371
Dotation aux amortissements	Groupe	1 814	1 725

2.8 — Produits d'exploitation

Le produit généré par le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé dans le poste « Autres produits » du compte de résultat. Il est imputé en déduction de l'impôt sur les sociétés sur le plan fiscal. Il s'élève à 779 K€ en 2021 et 821 K€ en 2020.

Crédit Impôt recherche (en milliers d'euros)	31 décembre 2021 12 mois	31 décembre 2020 12 mois
Crédit impôt recherche	779	821
Total	779	821

Principes comptables

Les frais de recherche et de développement

Ils correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs en majorité. Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques et économiques permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés, à l'exception des coûts liés à des projets identifiés faisant par ailleurs l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation qui sont alors immobilisés. La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans. Les dépenses de recherche sont systématiquement maintenues en charge de la période. Elles s'élèvent à 18% du chiffre d'affaires.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition indépendamment des intérêts minoritaires. Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs éventuels à la date d'acquisition. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'actif net réévalué constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est comptabilisé :

- lorsqu'il est négatif, en résultat,
- lorsqu'il est positif, à l'actif du bilan, dans la rubrique écarts d'acquisition lorsque la société acquise est intégrée globalement ou dans la rubrique titres mis en équivalence lorsque la société acquise est mise en équivalence.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les 12 mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis. Le dernier regroupement d'entreprise a eu lieu en 2014 et a été comptabilisé selon la méthode de l'acquisition telle que définie par la norme IFRS 3 révisée entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Perte de valeur et valeurs recouvrables des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et des actifs corporels

Conformément à la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs - le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

- Pour les actifs corporels et incorporels amortissables, le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions ou d'une hausse des taux d'intérêt du marché.
- Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable y compris les écarts d'acquisition à la valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée entre le prix de vente diminué du coût de cession et la valeur d'utilité pour les actifs incorporels non amortis et les écarts d'acquisition,

Les tests de dépréciation sont effectués au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Ils sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGTs) auxquelles ces actifs sont affectés. L'UGT est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif testé et qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont alloués aux UGTs au niveau le plus fin en fonction des activités auxquelles ils appartiennent. L'affectation aux UGTs est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations. Les UGTs correspondent chez IGE+XAO aux entités juridiques du Groupe.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe, traduites dans des projections n'excédant généralement pas cinq ans, puis extrapolées sur la base d'un taux de croissance à l'infini. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) du Groupe à la date d'évaluation. Le CMPC est de 10,18% au 31 décembre 2021 (10,18% au 31 décembre 2020). Il a été déterminé à partir (i) d'un taux d'intérêt long terme de 0,15% correspondant au taux des OAT à échéance 10 ans, (ii) d'une prime sur rendement attendue déterminée par référence aux statistiques Bloomberg et d'une (iii) une prime de risque complémentaire eu égard à la structure des actifs testés (filiales de distribution dépendantes). Le taux de croissance à l'infini est égal à 1,5% et n'a pas évolué par rapport à l'exercice précédent.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable à hauteur de l'excédent de sa valeur comptable par rapport à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente diminué du coût de cession. Lorsque l'UGT testée comporte un écart d'acquisition, la dépréciation est prioritairement déduite de ce dernier.

Les tests de dépréciation consistent à s'assurer que les valeurs recouvrables des immobilisations corporelles, incorporelles et des unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés sont au moins égales à leur valeur nette comptable. Dans le cas contraire, une dépréciation est constatée en résultat et la valeur nette comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à sa valeur d'utilité. Chaque société du périmètre de consolidation constitue une unité génératrice de trésorerie car c'est le plus petit ensemble ayant des entrées et sorties de trésorerie indépendantes et cernables.

La valeur d'utilité est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts 10,18% (10,33% au 31 décembre 2020) et un taux de croissance long terme de 1.5% (1,5% au 31 décembre 2020). Le taux d'actualisation retenu est calculé selon la même méthode exercice après exercice. Les flux après impôts sont projetés sur une durée n'excédant pas 5 ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction.

Lorsqu'une unité génératrice de trésorerie doit être dépréciée, la dépréciation est d'abord imputée sur l'écart d'acquisition, puis, le cas échéant, sur les autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie au prorata de leur valeur nette comptable. Les dépréciations peuvent être reprises à l'exception de celles relatives aux écarts d'acquisition.

Autres immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent principalement à des relations clients, des marques et des logiciels acquis. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (de 1 à 5 ans). Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

3.1 — Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

Ecart d'acquisition (en milliers d'euros)	IGE SA	IGE+XAO Netherlands	CAE Development	IGE+XAO Nordic	PROSYST	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 19	462	111	231	1 279	676	18	2 777
Acquisitions	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation de la période	-	-	-	-	-	-	-
Effet de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 20	462	111	231	1 279	676	18	2 777
Acquisitions	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation de la période	-	-	-	-	-	-	-
Effet de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 21	462	111	231	1 279	676	18	2 777

Les tests de dépréciation réalisés sur les Unités Génératrices de Trésorerie constituées par les filiales Prosynt (France) et IGE+XAO Nordic (Danemark) n'ont pas donné lieu à constatation de perte de valeur au 31 décembre 2021.

La Direction a établi les prévisions de cash-flow en se fondant sur l'expérience passée ainsi que des hypothèses d'évolution des ventes fondées sur les niveaux d'activité attendus, l'évaluation du chiffre d'affaires récurrent et sur des hypothèses raisonnables d'obtention de contrats pour Proyst.

Les simulations faites à la même date et portant successivement sur les effets de la hausse du taux d'actualisation de 1%, de la baisse du taux de croissance à l'infini de 1% ainsi que de la baisse d'un point du taux de marge des business plans des deux Unités Génératrices de Trésorerie testées du Groupe n'ont pas mis en évidence de risque de perte de valeur.

3.2 — Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours de la période close le 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

Autres immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)	Relations clients contractuelles	Frais de recherche et de développement	Licences, logiciels, marques	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	226	-	509	269	1 004
Acquisitions	-	-	31	131	162
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Reprise de la période	-	-	-	-	-
Dotations de la période	-	-	(143)	-	(143)
Reclassement	-	-	29	(29)	-
Effet de conversion	1	-	(1)	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	227	-	425	371	1 023
Acquisitions	-	-	168	105	273
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	(2)	-	(2)
Reprise de la période	-	-	2	-	2
Dotations de la période	-	-	(193)	-	(193)
Reclassement	-	-	380	(380)	0
Effet de conversion	1	-	1	(1)	1
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	228	-	781	95	1 104

Note 4. — Eléments relatifs aux titres

Principes comptables – Les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur durable.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, la valeur recouvrable étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité, telle que définie au paragraphe précédent, et la juste valeur nette des coûts de transaction.

Les comptes des sociétés mis en équivalence s'analysent comme suit :

Société mise en équivalence (en milliers d'euros)	31 décembre 2021 12 mois	31 décembre 2020 12 mois
EHMS SAS		
% de détention IGE+XAO	50%	50%
Total actif	1 231	289
Chiffre d'affaires	1 099	1 109
Résultat net	280	94
S2E Consulting		
% de détention IGE+XAO	50%	50%
Total actif	175	169
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat net	6	(4)

Note 5. — Capital social et résultat par action

Principes comptables

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions après annulation des actions propres.

5.1 — Capital social

Le capital social est constitué de 1 304 381 actions de valeur nominale de 3,85 euros. La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration prête attention au rendement des capitaux propres et veille également au niveau du dividende versé aux porteurs d'actions ordinaires.

5.2 — Actions auto-détenues

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2021 s'élève à 4 434 actions IGE+XAO dont 2 366 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité et 2 068 actions répondant à l'objectif d'annulation. L'activité du contrat de liquidité est suspendue jusqu'au 31 décembre 2021.

La valeur des actions portées en diminution des capitaux propres s'élève à 558 K€ au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

5.3 — Résultat net et résultat dilué par action

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats par action :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net – porteurs de capitaux propres de la société mère (en milliers d'euros)	7 897	7 984
Nombre moyen pondéré d'actions	1 304 381	1 304 381
Résultat net par action en EUR	6,05	6,12
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions propres	1 299 947	1 300 379
Résultat dilué par action	6,08	6,14

Note 6. — Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

Principes comptables

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et les prêts et créances financiers qui ont une échéance supérieure à douze mois. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en Autres éléments du résultat global.

Leur juste valeur est déterminée sur la base soit du cours de Bourse à la date de clôture pour les titres cotés soit à leur coût d'acquisition. Lorsque la perte latente enregistrée en capitaux propres est représentative d'une baisse significative ou prolongée, alors son montant est comptabilisé en résultat.

A la clôture de chaque exercice, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives des pertes de valeur de ces actifs.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé, composés ou de couverture et ne recourt pas à des prêts ou emprunts, ni à des instruments de dé-comptabilisation.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires ainsi que des placements en comptes à terme d'une durée variant de 2 mois à 60 mois. La rémunération est garantie à la souscription jusqu'à l'échéance du placement sauf en cas de remboursement anticipé. Dans ce dernier cas, il existe un préavis de 32 jours mais pas de pénalité de sortie. Les intérêts ne sont pas capitalisés, ils sont calculés par palier semestriel et payés in fine. Il n'y a pas de rémunération dans le cas où la durée du placement est inférieure à un mois.

Les découverts bancaires sont assimilés à un financement et sont présentés sur la ligne Emprunts et Dettes financières au Passif du bilan.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières court terme ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs courants.

Toute différence entre le montant enregistré et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Dettes financières de location

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les passifs au titre du contrat de location, évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. La valeur actualisée des paiements est calculée principalement à l'aide du taux d'emprunt marginal du pays de l'entité preneuse du contrat, à la date de début du contrat. Les paiements locatifs comprennent des paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), des paiements variables dépendant d'un indice ou d'un taux et des montants qui devraient être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Par ailleurs, la simplification consistant à ne pas séparer les composantes services n'a pas été retenue. Ainsi, seuls les loyers sont considérés dans les paiements locatifs. Les paiements de location comprennent également, le cas échéant, le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée par le Groupe et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que le Groupe a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement. Après la date de début du contrat, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'accroissement des intérêts et réduit pour les paiements de location effectués.

En outre, la valeur comptable du passif des contrats de location est réévaluée en cas de réestimation ou modification du contrat (exemple : modification de la durée du contrat de location, modification des paiements de location, application d'une indexation annuelle...). L'obligation locative est comptabilisée au sein des autres passifs courants et des autres dettes long terme.

Coût de l'endettement

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période.

6.1 — Titres et autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

Titres et autres actifs non courants (en milliers d'euros)	Dépôts et cautionnements	Titres	Avances remboursables – à recevoir	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2019	176	2	-	178
Acquisitions	4	-	-	4
Variation de périmètre	-	-	-	-
Remboursement	(20)	-	-	(20)
Dépréciation de la période	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Effet de conversion	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2020	160	-	-	160
Acquisitions	2	-	-	2
Variation de périmètre	-	-	-	-
Remboursement	(1)	-	-	(1)
Dépréciation de la période	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Effet de conversion	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2021	161	-	-	161

Le Groupe ne détient plus de participation sans exercer d'influence notable ou de contrôle dans les sociétés concernées.

6.2 — Dettes financières – Part à long terme

Elles se présentent de la façon suivante :

Dettes financières à long-terme (en milliers d'euros)	Emprunts	Dettes financières de location	Total
Total au 31 décembre 2019	16	1 638	1 654
Souscription	-	405	405
Transfert à court terme	(16)	(924)	(940)
Reclassement	-	-	-
Ecart de change	-	(6)	(6)
Total au 31 décembre 2020	-	1 113	1 113
Souscription	-	1 481	1 481
Transfert à court terme	-	(985)	(985)
Reclassement	-	(148)	(148)
Ecart de change	-	-	-
Total au 31 décembre 2021	-	1 461	1 461

Dettes financières de location (en milliers d'euros)	Dettes financières de location	Total
Dette locative de 1 à 5 ans	932	932
Dette locative à plus de 5 ans	529	529
Total au 31 décembre 2021	1 461	1 461

6.3 — Dettes financières – Part à court terme

Dettes financières à court-terme Part à moins d'an (en milliers d'euros)	Emprunts	Dettes financières de location	Total
Total au 31 décembre 2019	0	794	794
Transfert long-terme	16	924	940
Remboursement	(16)	(878)	(894)
Reclassement	-	-	-
Ecart de change	-	(6)	(6)
Total au 31 décembre 2020	-	834	834
Transfert long-terme	-	(403)	(403)
Remboursement	-	(109)	(109)
Reclassement	-	213	213
Ecart de change	-	-	-
Total au 31 décembre 2021	-	536	536

6.4 — Produits et charges financiers

Le détail des produits financiers nets est présenté ci-dessous :

Produits financiers nets (en milliers d'euros)	31 décembre 2021 12 mois	31 décembre 2020 12 mois
Coût de l'endettement financier net	(56)	(53)
Résultat net de change	(18)	6
Autres produits financiers	-	3
Autres charges financières	-	(15)
Total	(75)	(59)

* dont charges financières de location : (56) K€

Note 7. — Instruments financiers

Principes comptables

Actualisation des créances, dettes et provisions – Les créances et dettes sont comptabilisées pour leurs montants actualisés lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle.

Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

7.1 — Justes valeurs des actifs et passifs financiers

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable au bilan.

Justes valeurs (en milliers d'euros)	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs
Clients et comptes rattachés	11 966	11 966	8 845	8 845
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 143	54 143	49 198	49 198
Dettes financières – Part à long terme	1 461	1 461	1 241	1 241
Dettes fournisseurs	810	810	1 839	1 839

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise et les autres passifs financiers.

7.2 — Actifs détenus jusqu'à échéance:

Le Groupe IGE+XAO n'en possède aucun.

7.3 — Créances clients échues et non dépréciées

Créances clients brutes (en milliers d'euros et en TTC)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances non échues	8 087	5 690
Créances échues et non dépréciées < 60j	2 223	1 854
Créances échues et non dépréciées > 60j	613	548
Créances échues et dépréciées	1 043	753
Total	11 966	8 845

7.4 — Prêts et créances émis par la Société:

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif.

Note 8. — Eléments relatifs à l'impôt sur les sociétés

8.1 — Impôts sur les résultats

Ils se présentent ainsi :

Charge d'impôt (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	12 mois	12 mois
Impôts exigibles	2 700	2 687
Impôts différés	(62)	(121)
Crédit d'impôt	(2)	(18)
Charge d'impôt	2 636	2 548

8.2 — Charges d'impôts

La charge d'impôt attendue correspond au produit du résultat avant impôt par le taux normal d'imposition de chaque filiale.

Le taux théorique d'imposition résulte de la division du montant de la charge d'impôt attendue par le résultat consolidé avant impôt. En cas de variation du taux d'imposition par rapport au taux normal, l'impact est pris en compte sur la ligne « Différence de taux d'imposition ».

La charge globale d'impôts au 31 décembre 2021 s'élève à 2 636 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

Charge d'impôt (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	12 mois	12 mois
Résultat avant impôts (en base)	10 557	9 745*
Charge d'impôt du groupe	2 636	2 548
Charge d'impôt attendue (27,37%)	2 890	2 818
Ecart sur impôt	(254)	(270)
Filiales françaises		
Différence de taux d'imposition	(50)	11
Crédit d'impôt CIR	(190)	-*
Crédit d'impôts autres que le CIR	(11)	(8)
Activation déficits reportables	(41)	(8)
Ajustement du taux d'imposition	37	(111)
Différences permanentes sur :		
Provisions, charges et amortissements non déductibles	179	40
Variation de périmètre	-	-
Autres	-	-
Filiales étrangères		
Différence de taux d'imposition	(178)	(186)
Autres différences permanentes	-	(8)
Total	(254)	(270)

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

8.3 — Créances d'Impôt sur les sociétés au bilan

Elles se présentent comme suit :

Créances d'Impôt (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances d'impôt à recevoir	2 497	2 116
Total	2 497	2 116

Les créances d'impôt à recevoir s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

Créances d'Impôt (en milliers d'euros)	31 décembre 2021
Impôt français du au titre de l'exercice :	1 615
Acomptes versés :	(1 811)
CIR 2021 imputé sur l'impôt :	(729)
CIR 2016, 2018, 2019 et 2020 reportables :	(607)
CICE 2016, 2017 et 2018 reportables :	(58)
Retenues à la sources :	(359)
Autres crédits d'impôts France :	(11)
Autres crédits filiales étrangères	(539)
Total	2 497

8.4 — Impôts différés au bilan

Principes comptables – Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires, est probable. Les impôts différés sont déterminés en fonction des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés au bilan s'analysent comme suit au 31 décembre 2021 :

Impôts différés (en milliers d'euros)	Actif	Passif	Impôts différés nets
Passif	1 170	(53)	1 054

Impôts différés (en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	682	28,46%	194
Relations clients contractuelles	228	22,31%	(50)
Provision retraite	1 800	25,54%	460
Provision retraite filiales étrangères	78	11,92%	9
Provision dépréciation Créances Clients IFRS 9	724	27,76%	201
Pertes (ID actifs sur pertes)	416	30,66%	128
Autres décalages social / fiscal France			0
Autres décalages social / fiscal Etranger			113
Total			1 054

Les impôts différés au bilan s'analysent comme suit au 31 décembre 2020 :

Impôts différés (en milliers d'euros)	Actif	Passif	Impôts différés nets
Passif	1 032	(60)	972

Impôts différés (en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	688	28,92%	199
Relations clients contractuelles	228	22,00%	(50)
Provision retraite filiales françaises	1 642	25,46%	418
Provision retraite filiales étrangères	91	12,08%	11
Provision dépréciation statistique Clients	476	28,92%	156
Pertes (ID actifs sur pertes)	453	28,00%	127
Autres décalages social / fiscal France			19
Autres décalages social / fiscal Etranger			91
Total			972

Note 9. — Effectifs, rémunérations et avantages au personnel

9.1 — Effectifs

Effectif Equivalent Temps Plein moyen sur l'exercice	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	134	129
Etranger	238	234
Total	372	363

* comprenant les sociétés dont le capital social est détenu à plus de 75% par IGE+XAO SA – hors effectif des sociétés dont les comptes sont intégrés par mise en équivalence

9.2 — Frais de personnel

Frais de personnel (en milliers d'euros)	31 décembre 2021 12 mois	31 décembre 2020 12 mois
France	8 918	7 892
Etranger	8 265	7 068
Total	17 183	14 960

Principes comptables – Les frais de personnel incluent les rémunérations, les salaires, les charges sociales et patronales, les charges de participation pour les sociétés françaises ainsi que les indemnités dues ou payées (congrés, retraite,...).

9.3 — Rémunérations des dirigeants

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et autres avantages assimilés accordés aux membres du Comité de Direction et à ceux du Conseil d'Administration se présentent de la façon suivante:

Rémunérations et autres avantages assimilés (en euros)	31 décembre 2021 12 mois	31 décembre 2020 12 mois
Rémunérations brutes – partie fixe	190 122	186 360
Rémunérations brutes – partie variable	(1)	(1)
Avantages en nature	27 769	28 023
Rémunération des Administrateurs	9 000	5 500
Stock-options	--	-
Total	228 259	219 883
Indemnités de départ en retraite	--	-

(1) Versées dans le cadre du Contrat de travail Schneider Electric

Le nombre de Dirigeants Administrateurs s'élève à un. Seuls les Administrateurs indépendants non membres du Comité de Direction perçoivent une rémunération d'administrateur ; ils sont au nombre de deux.

En 2021, une rémunération exceptionnelle a été versée aux administrateurs indépendants compte tenu de leur implication au sein du comité ad hoc constitué dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée (cf. – événements significatifs de l'exercice).

9.4 — Provision pour retraites

Principes comptables – Selon les usages et droits des pays, le Groupe est engagé dans des programmes de retraite d'aménagement de fin de carrière. Les obligations conventionnelles en France, en Pologne et en Bulgarie entrent dans le cadre de régimes à prestations définies.

La dette relative à l'engagement net de la société concernant les salariés est comptabilisée au passif du bilan en Provisions pour retraite et autres avantages. Pour déterminer la valeur actualisée de l'engagement de chaque régime de retraite, le Groupe utilise la méthode rétrospective qui consiste à projeter le salaire de fin de carrière selon la méthode des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte de l'espérance de vie, de la mortalité ainsi que d'hypothèses portant sur l'évolution des salaires, du taux de rotation du personnel et l'âge de départ à la retraite. Les engagements ainsi déterminés sont ensuite ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme et d'une durée correspondant à la durée estimée du régime évalué.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel en fin d'exercice correspondant à la somme des droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de l'exercice ainsi que l'incidence des modifications éventuelles de régime sur les années antérieures ou l'incidence de nouveaux et de la charge ou produit d'intérêts. Les pertes et gains actuariels pour les régimes à prestations définies sont comptabilisés en capitaux propres.

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	1 800	1 642
Etranger	77	92
Total	1 877	1 734

Les engagements de retraite des sociétés françaises (36% des effectifs du Groupe) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

Hypothèses en %	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation	0,80%	0,75%
Taux de progression des salaires	1,5%	1,50%

L'augmentation d'un point du taux de progression des salaires conduirait à une hausse des engagements de retraite des sociétés françaises de 226k€ soit 12,6%.

Une diminution du taux d'actualisation de 0,25% conduirait à une hausse des engagements de retraite des sociétés françaises de 54k€ soit 3,0%.

Les variations d'un exercice à l'autre s'analysent comme suit :

Analyse de la dette actuarielle (en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dette actuarielle en début de période :	1 642	1 535
Changement de périmètre	-	-
Coût normal	100	98
Intérêts sur la dette actuarielle	12	11
Amortissement du coût des services passés	-	-
Pertes et gains actuariels générés	46	(2)
Dette actuarielle en fin de période	1 800	1 642

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (23% des effectifs du Groupe – 13 K€) ont été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- ✓ Taux d'actualisation : 2,9 %
- ✓ Taux de progression des salaires : 7%

Les engagements de retraite de la filiale bulgare (9% des effectifs du Groupe – 64 K€) ont été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- ✓ Taux d'actualisation : 0,24%
- ✓ Taux de progression des salaires : 5%

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Note 10. — Exposition aux risques de marché

10.1 — Risque de change

IGE+XAO exerce ses activités à l'international et peut être conduit à effectuer des opérations dans diverses devises étrangères. Toutefois, la devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro.

La position du Groupe au 31 décembre 2021 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BGN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	10 649	1 291	17 830	406	2 984	325
Total des dettes et provisions	1 773	227	9 433	117	2 084	0
Position nette avant gestion	12 422	1 518	27 263	523	5 068	325
Position hors bilan	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	12 422	1 518	27 263	523	5 068	325
Taux clôture	0,2175	0,5113	0,1345	0,3060	0,0952	0,0002
Position nette globale en €	2 702	776	3 666	160	482	0
Impact en € d'une variation d'1 centime d'euros	124	15	273	5	51	3

En milliers	Dollar américain	Dollar canadien	Franc suisse	Livre sterling	Livre turque	Renminbi chinois
	USD	CAD	CHF	GBP	TRY	CNY (RMB)
Total Actif	303	406	207	476	869	3 798
Total des dettes et provisions	(9)	197	35	84	353	2 195
Position nette avant gestion	294	603	242	560	1 222	5 993
Position hors bilan	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	294	603	242	560	1 222	5 993
Taux clôture	0,8829	0,6948	0,9680	1,1901	0,0656	0,1390
Position nette globale en €	260	419	234	666	80	833
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	3	6	2	6	12	60

En milliers	Réal	Roupie
	Brésilien	indienne
	BRL	INR
Total Actif	288	16 336
Total des dettes et provisions	190	3 083
Position nette avant gestion	478	19 419
Position hors bilan	-	-
Position nette après gestion	478	19 419
Taux clôture	0,1584	0,0119
Position nette globale en €	76	231
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	5	194

L'analyse des risques est présentée dans le rapport de gestion.

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne, marocaine et brésilienne du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

10.2 — Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 décembre 2021, le solde d'emprunt à plus d'un an est non significatif au sein des sociétés du Groupe. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise pas d'instrument dérivé de taux.

10.3 — Risque sur équivalents de trésorerie

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de comptes terme (cf. note 6).

10.4 — Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer de prêts. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risque d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques identifiés relevés font l'objet de dépréciations.

10.5 — Risque de liquidité

L'endettement du Groupe auprès des établissements bancaires et financiers hors impact de l'IFRS 16 est nul au 31 décembre 2021) ; IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie qui permet de couvrir le cycle de financement de l'activité.

Les produits constatés d'avance portés en passifs non courants correspondent à l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur plus de 12 mois après les dates de clôture.

Note 11. — Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société et de ses filiales. Au 31 décembre 2021, le Groupe ne relève pas d'engagement hors bilan significatif tel que défini par les normes comptables en vigueur.

Les engagements immobiliers et mobiliers des sociétés du Groupe ont été comptabilisés dans les comptes consolidés en application de la norme IFRS 16.

Note 12. — Regroupements d'entreprise et transactions avec les parties liées

12.1 — Regroupement d'entreprises

Schneider Electric, actionnaire majoritaire

Le 26 janvier 2018, Schneider Electric Industries a acquis 61,8% du capital social et 61,4% des droits de vote de la Société IGE+XAO SA.

Au 31 décembre 2021, après la réalisation d'une offre publique d'achat simplifiée en novembre 2021, Schneider Electric Industries détient 83,93% du capital social et 87,68% des droits de vote de la Société IGE+XAO SA.

S2E Consulting et EHMS

Suite à l'application des normes IFRS 10, 11, 12, les deux filiales du Groupe en contrôle conjoint, EHMS et S2E Consulting, sont consolidées par mise en équivalence depuis 2014.

12.2 — Transactions avec les parties liées

Les parties liées au Groupe IGE+XAO ont été définies conformément à la norme IAS24 et sont présentées ci-après :

Rémunération des dirigeants

Monsieur Alain DI CRESCENZO est rémunéré en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la société IGE+XAO SA cotée sur le marché EURONEXT PARIS. En 2018, Monsieur Alain DI CRESCENZO a conclu un contrat de travail en qualité de Senior Vice-Président Computeur Aided Design avec la société Schneider Electric Industries SAS.

La rémunération globale de Monsieur Alain DI CRESCENZO comporte d'une part la rémunération fixe due au titre de son mandat social et d'autre part un salaire et une partie variable versés par la société Schneider Electric Industries SAS au titre de ses fonctions salariées distinctes du mandat social. La partie variable est déterminée selon des objectifs préalablement définis au niveau de Schneider Electric Industries SAS.

Son contrat de travail prévoit également une indemnité de rupture qui serait versée dans l'hypothèse où le contrat de travail serait rompu à l'initiative de Schneider Electric Industries SAS. Cette indemnité sera alors calculée sur la base de la moyenne de la rémunération globale et des éventuels bonus perçus au cours des douze derniers mois précédant la notification de la rupture du Contrat de Travail. Le versement de la fraction de l'indemnité de rupture correspondant à la rémunération liée au mandat social exercé au sein d'IGE+XAO SA sera soumis à la condition de performance suivante : le

résultat opérationnel du Groupe IGE+XAO déterminé suivant les normes IFRS est au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat, conformément à l'article L. 225-42-1 du Code de Commerce. En tout état de cause, l'indemnité de rupture n'excédera pas deux ans de rémunération, conformément aux recommandations du Code MiddleNext. Le Conseil d'Administration a considéré que la quote-part d'indemnité de rupture liée au mandat social était dans l'intérêt de la Société puisqu'elle contribue à la fidélisation de l'intéressé et permet de rémunérer le Président Directeur Général en ligne avec les pratiques de marché. Monsieur Alain DI CRESCENZO ne reçoit pas de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales des Groupes IGE+XAO et Schneider Electric.

Monsieur Charles BAUDRON a démissionné de son mandat d'Administrateur au sein de la Société IGE+XAO le 30 janvier 2018. Son contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique au sein du Groupe IGE+XAO a été rompu suite à la conclusion d'un contrat de travail avec la société Schneider Electric Industries SAS. Monsieur Charles BAUDRON est mis à la disposition de la société IGE SA pour l'exercice de sa mission de Directeur Technique. Il ne reçoit pas de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales des Groupes IGE+XAO et Schneider Electric.

Mesdames Anne VARON et Claire GRECO, Administratrices indépendantes et non rémunérées de la société IGE+XAO SA, perçoivent à ce titre une rémunération.

Madame Nadège PETIT, Monsieur Marc NEZET et Monsieur Cyril PERDUCAT sont Administrateurs d'IGE+XAO SA suite à l'entrée d'IGE+XAO dans le Groupe Schneider Electric; salariés au sein de Schneider Electric. Monsieur Cyril PERDUCAT a été remplacé en cours d'exercice par Monsieur Frédéric GODEMEL. Ils exercent leurs mandats à titre gratuit et ne perçoivent pas à ce jour de rémunération.

En 2021, une rémunération exceptionnelle a été versée aux administrateurs indépendants compte tenu de leur implication au sein du comité ad hoc constitué dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée (cf. – événements significatifs de l'exercice).

Transactions avec les sociétés du Groupe Schneider Electric

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe IGE+XAO a continué son activité commerciale avec les sociétés Schneider Electric, clientes de longue date du Groupe.

La mise à disposition de personnel opérationnel par la société Schneider Electric Industries SAS au bénéfice d'IGE+XAO en 2021 a fait l'objet de facturations pour un montant total de 916,6 mille euros.

En 2021, la société Schneider Electric Industries SAS a facturé au Groupe IGE+XAO des frais de gestion pour un montant de 579,8 mille euros hors taxes.

Transactions avec les filiales d'IGE+XAO

Les transactions avec les filiales du Groupe IGE+XAO sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats de prestations techniques,
- Achats de biens et de services,
- Redevances versées,
- Dividendes versés à IGE+XAO SA,
- Avances en comptes courants octroyés,
- Octroi d'une ligne de crédit.

Avec la SCI BDG

Les sociétés françaises qui ont leur siège social en France à Colomiers (31) résident depuis juin 2014 dans un même bâtiment qui appartient à une SCI détenue par Monsieur Alain DI CRESCENZO, Monsieur Charles BAUDRON et une tierce personne. La valeur locative a été analysée au moyen de deux expertises indépendantes comme conforme au marché local.

Autres transactions avec les Administrateurs, Dirigeants ou autres :

A la connaissance de la société, il n'existe pas dans les sociétés du Groupe de transaction, ni de solde de clôture, ni de prêt concernant les administrateurs, les dirigeants ou les collaborateurs des sociétés du Groupe ou un des membres de leur famille ou toute autre partie liée.

I. Evénements post-clôture

Schneider Electric a annoncé, par communiqué de presse en date du 29 novembre 2021, envisager de fusionner IGE+XAO au sein de Schneider Electric en 2022.

A cet effet, les traités de réorganisation juridique préalable à la fusion ainsi que le traité de fusion d'IGE+XAO SA avec Schneider Electric ont été signés le 16 février 2022.

Les projets de résolutions proposées par le Conseil d'Administration d'IGE+XAO SA du 16 février 2022 à l'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2022 incluent l'approbation de l'opération de fusion.

J. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux Comptes Groupe

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur et des autres sociétés françaises du Groupe ainsi que les honoraires des experts indépendants intervenant dans les filiales étrangères du Groupe sont présentés dans les tableaux suivants :

Exercice 2021	KPMG		MAZARS		Experts indépendants			
					dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
(en euros)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés								
• Emetteur	23 700	47%	18 000	59%	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	19 300	39%	-		7 900	100%	24 634	100%
• Filiales MEE			5 400	18%				
<i>Sous-total</i>	43 000	86%	23 400	77%	7 900	100%	24 634	100%
<input type="checkbox"/> Autres Diligences	7 000	14%	7 000	23%	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	7 000	14%	7 000	23%	-	-	-	-
TOTAL	50 000	100%	30 500	100%	7 900	100%	24 634	100%
Autres prestations, le cas échéant								
Juridique, fiscal, social								
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
• Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-

Exercice 2020 (en euros)	KPMG		MAZARS		Experts indépendants			
	Montant	%	Montant	%	dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés <ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement • Filiales MEE <i>Sous-total</i>	23 500	55%	17 250	79%	-	-	-	-
	19 000	45%	-	-	7 924	100%	22 236	100%
			4 570	21%				
	42 500	100%	21 820	100%	7 924	100%	22 236	100%
<input type="checkbox"/> Autres missions <i>Sous-total</i>	-	0%	-	-	-	-	-	-
	-	0%	-	-	-	-	-	-
TOTAL	42 500	100%	21 820	100%	7 924	100%	22 236	100%
Autres prestations, le cas échéant								
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur (RSE) • Filiales intégrées globalement <i>Sous-total</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-

Colomiers, le 16 février 2022

Le Conseil d'Administration